

Terre de Géants

## Les Cahiers de la Gazette - N°4

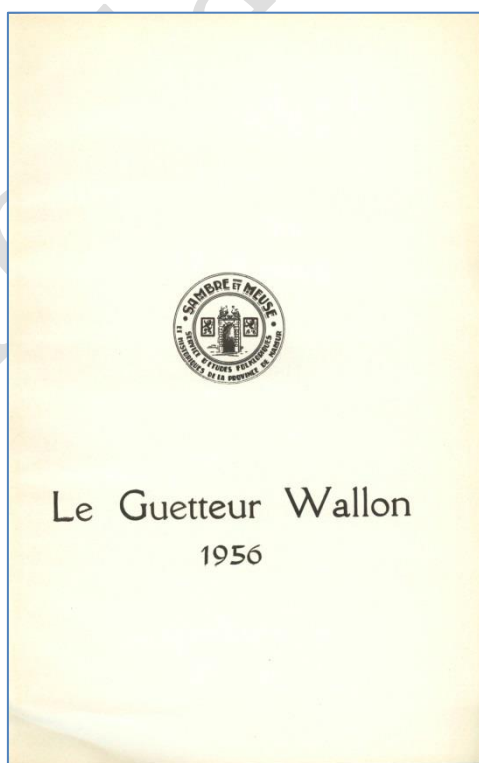
*Géants processionnels et processions*

# Le congrès de Géants de 1910 à Valenciennes et les déplacements de Géants depuis l'origine

*Paul Lefrancq*

*Conservateur de la Bibliothèque de et des archives de Valenciennes*

*Le Guetteur Wallon 1956*



# Terre de Géants

Individuels et exceptionnels à l'origine, les déplacements de géants sont devenus à la longue plus fréquents et moins isolés. La règle ancienne et traditionnelle du géant, que sa grandeur - c'est le cas de le dire - retient au rivage natal, est encore sur bien des points strictement en vigueur et, au moins pour les géants de cortège, qui sont les plus anciens, conserve la rigueur d'un dogme indiscuté. A peu près immuable depuis le début du 17<sup>ème</sup> siècle, cette règle fléchit dès la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et subit au 20<sup>ème</sup> siècle de nombreuses entorses.

Au Moyen Age, les déplacements que les conditions d'existence, les moyens de transport rendaient nécessairement fortuits étaient rares. L'on pourrait rechercher le cas d'un déplacement d'opportunité ou de complaisance, un géant ayant été prêté par une commune à une commune proche. Dans les Annales du Cercle archéologique de Termonde, pour l'année 1898, P.G. de Maesschalck dit (page 17 du tiré à part), d'après les comptes communaux de 1540, que, pour « l'Ommegang » de 1540, Termonde avait emprunté à Rupelmonde deux grands chameaux et une licorne. Evidemment, des monstres d'osier. Et l'histoire, rappelée par le même auteur à la page suivante, est bien connue, de la demande présentée postérieurement - la date ne saurait être exactement fixée - d'emprunt à Termonde pour Alost du Cheval Bayard. Au 19<sup>ème</sup> siècle, les paroles, alors de composition probablement récente, faisaient encore allusion à la déception des Alostois à qui le prêt avait, finalement, malgré leur ostentatoire insistance - et peut-être à cause d'elle - été refusé pour des raisons de principe... La réplique, si elle était nécessaire, vint en 1890, nous allons le voir.

Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, les géants de cortège eurent quelque mal à se remettre du choc de la Révolution de 1789. Plusieurs d'entre eux, considérés alors comme des témoignages d'obscurantisme, périrent purement et simplement. La plupart se terrèrent et ne durent leur salut qu'à un oubli voisin souvent de l'indifférence.

Est-ce en France que se produisirent les premiers déplacements ? D'abord simples visites ou échanges de politesse, parrainage ou même mariage furent les motifs des premiers déplacements. Mais c'est en Belgique qu'on note les premiers déplacements en vue d'un rassemblement concerté de plusieurs géants. Il fut important et amena la concentration d'une vingtaine de géants, tous belges, en 1890, à Bruxelles, pour les fêtes jubilaires de l'Indépendance belge. Il y avait bien eu, en 1888, à Douai, une petite rencontre de géants. Mais c'était là la visite rendue à la famille Gayant par la famille Reuze de Dunkerque. 40 années, à la vérité, s'étaient écoulées depuis la visite à Dunkerque de Gayant et Marie Cagenon son épouse, de Douai, qui avaient accepté de venir, en 1848, inaugurer la gare de chemins de fer de Dunkerque. les géants, bons vieux enfants, ont de ces coquetteries avec le

progrès. On dirait qu'ils en ont tant vu que plus rien ne les effraye. En 1836, le Cheval Bayard de Termonde, sollicité dans les règles, avait bien accepté d'être le parrain d'une des premières locomotives. Le voyage de Gayant et Marie Cagenon à Dunkerque, en 1848, se fit en fourgon de chemin de fer non couvert, à toute allure-- 20 kilomètres-heure, et en partie sous la pluie. Cette malchance n'incitait pas à recommencer tout de suite une semblable expédition.

Le Cortège de 1890, à Bruxelles, organisé à l'occasion du jubilé soixantenaire de l'indépendance de la Belgique, avait été chronologiquement précédé, en 1848, d'un rassemblement de géants dans la capitale belge, sur lequel je n'ai malheureusement pas de renseignements. Mais celui de 1890 eut le caractère d'une concentration officielle dans la capitale. Comme tel, il se devait de faire nombre. Il n'était donc pas possible de sélectionner et, en remplacement de nombreux géants anciens que leurs usages locaux contraignaient à rester au pays, on fit appel à d'autres géants moins illustres et moins vénérables. A « Mon oncle », et au « Grand Turc », géants folkloriques, on ajouta, pour la circonstance, deux géants « fin de siècle », Monsieur et Madame Brabo, de création récente et factice. Des campagnards au teint coloré vinrent de Vilvorde et surtout, venue d'Alost, la famille « Polydore » : « Polydor, Polydore et Polydorke », allusion à peine voilée à la sortie du Cheval Bayard, organisée deux ans plus tôt à Termonde, en présence et en l'honneur d'un illustre enfant de Termonde, Sir Polydor de Keyser, alors Lord-Maire de Londres.

On le voit, malgré la présence des Goliath d'Ath et de Nieupoort, et d'autres géants anciens, le grand cortège jubilaire de Bruxelles n'était pas à proprement parler un « Ommegang » renforcé d'éléments extérieurs, mais seulement un cortège carnavalesque de grande classe. Date ; le dernier dimanche de Juillet 1890 y figurait aussi un géant-aumônier, bientôt mort à la fleur de l'âge : « De Schelewip ». Un journaliste parisien, envoyé par le grand hebdomadaire français « l'Illustration », s'en fit le chantre enthousiaste. Tant à lui, badaud de Paris, la manifestation paraissait insolite et inédite. C'est à lui d'ailleurs, que j'emprunte - c'est sans doute suffisant - ces quelques détails, rectifiant quelques noms qu'il avait mal perçus. Le géant-aumônier (qu'il appelle le Géant « Corbeille »), afin de justifier son sobriquet « De Schelewip », louchait... Coiffé d'une toque largement évasée pour recevoir les pièces de monnaie jetées de la foule et des fenêtres, il avait, nouveau Janus, deux visages, de façon à pouvoir remercier à droite aussi bien qu'à gauche les rangées de spectateurs qui offraient leur obole pour les pauvres. De face et de dos, on ne voyait que sa nuque, double et garnie d'épais cheveux noirs. Ce « profil » n'apparaissait qu'aux organisateurs et aux participants du cortège le précédant ou fermant la marche. Tandis que le beau côté de son chef était tout aux spectateurs,

lesquels ne s'aperçurent sans doute pas de la frime ! Une robe noire de docteur avec robot blanc, avait recouvert en hâte un mannequin d'osier des plus sommaires. Un seul cheval traînait le tout.

Comparés à cet opulent cortège, ceux qui se déroulèrent les années suivantes dans d'autres villes, font assez piètre figure. A Bruges, en 1899 et à Gand, en 1905 : je n'ai que leur mention. Le mardi 15 août 1899, pour la fête patronale de Cambrai, eut lieu une marche de géants et de chars. Du moins le programme l'annonçait comme telle pour le troisième jour de la ducasse. Mais en fait, il y avait surtout à cette réunion de familles, Monsieur et Madame Gayant, de Douai et leurs trois enfants : Jacquot, Fillion et Binbin. Et, de Dunkerque, Monsieur (et Madame) Reuze. Ce n'était plus Gentille, morte pendant la Révolution de 1789, mais une accorte bourgeoise des Flandres françaises, épousée à Lille en 1892 et dont il avait eu un fils en 1896 à Dunkerque. S'adjoignaient à cette petite société, Martin et Martine, géants éponymes de la cité, traînés sur un char. Les programmes, dans leurs petites notices, reprenaient la tradition la plus banale et la plus officielle. Ils nous donnent, si nous voulons la jouer ou piano, la chanson de Gayant, en précisant, en sous-titre et entre parenthèses : (la chanson de Gayant n'a pas de paroles). Par quoi il faut entendre, si l'on peut dire, qu'on n'avait pas su se décider entre plusieurs versions.

Calais, en 1901, n'avait que deux géants : Jean de Calais qui n'a pas encore épousé (Constance)-Isabelle de Portugal, et un pêcheur faubourien, l'ancien maire Jean-Louis du Courgain. En fait, ils ne reçoivent le 15 mai 1901 que deux géants non calaisiens : Reuze (Gédéon), de Bourbourg et le grand Reuze dunkerquois, Reuze papa, dont le programme nous apprend qu'il s'est remarié à Lille en 1892, sans parler le moins du monde de son fils, né à Dunkerque en 1896.

Était-ce vraiment aussi un rassemblement de géants que celui du Vieux-Lille, le 14 Juillet 1903, pour le mariage de Lydéric, géant lillois, mariage dont nous parle la « Dépêche » du 16 Juillet 1903 ? Fort peu respectueux (et surtout fort ignorants) des traditions historiques et folkloriques, les organisateurs donnaient pour épouse à Lydéric une nommée « Lili Coucke », aujourd'hui bien oubliée, car elle disparut, à peine tirée de son obscurité. On nous dit bien qu'elle fut présentée comme une fille naturelle de Monsieur Gayant de Douai ! C'était, ajoute-t-on, pour se venger du refus catégorique opposé par les Douaisiens à un éventuel mariage entre Lydéric de Lille, et Mademoiselle Fillion de Douai, fille légitime, elle, de Monsieur Gayant. Pareille mésaventure était déjà arrivée d'ailleurs à Reuze-papa de Dunkerque, lequel, ayant perdu, depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, son épouse dans les circonstances que nous avons relatées, aurait cherché à se remarier avec ladite Fillion lorsqu'il rendit à la famille Gayant, en 1888 à Douai, la visite que celle-ci lui avait faite en 1848, à

Dunkerque.

Lydéric, à son mariage burlesque du Vieux-Lille, en 1903, était méconnaissable, (et peut-être ne s'agissait-il que d'un mannequin l'imitant). Assis sur un char géant, il était bien moins majestueux avec son habit noir et son haut de forme que marchant debout, avec son ample vêtement habituel. Lili Coucke, en robe blanche, portait le voile de mariée et la couronne de fleurs d'oranger. Le marié, dit le compte-rendu de la « Dépêche », avait l'air rébarbatif et la mariée n'avait pas l'air aimable

Cette idée de mariage de géants était évidemment assez saugrenue et ne pouvait aboutir, ni à un succès, ni à une tradition instaurée. Ecartons l'idée simplement absurde, du mariage d'un géant appartenant à une ville avec une géante appartenant à une autre ville. On conçoit aisément que cela soit irréalisable, puisque la femme doit suivre son mari et qu'ainsi la ville possédant une jeune fille géante serait trop commodément privée de son patrimoine, au profit de celle qui possède un garçon à marier géant. Tous pourparlers dans ce sens sont, d'avance, condamnés à un échec spectaculaire et certain.

Donner un compagnon de l'autre sexe à un géant qui n'en possède pas encore est plus plausible. Cela s'est fait, autrefois, assez souvent. En règle générale, et suivant la logique, la compagne est née après son époux. Lierre aurait donné l'exemple dès 1481, puis Louvain, Nivelles, Anvers, etc. Madame Gayant, de Douai, elle aussi, à au moins un bon siècle de moins - une paille - que son noble époux. Il est vrai que plus d'un siècle encore se passa avant que cette union devint féconde.

A ne considérer que le point de vue théorique, on doit admettre que le trépas des géants n'est jamais concevable ou moment où se produit leur naissance et que, celle-ci les faisant venir ou monde adultes, ils n'ont point d'âge ou plus exactement n'en changent point avec les années qui s'écoulent, pour tous, mais point pour eux. Hommes faits ou enfants ne peuvent ni grandir (c'est inutile) ni vieillir (ce serait désolent). Ainsi donner à un géant une compagne en robe de mariée, comme la paradoxale Lili Coucke du Vieux-Lille, serait, absurde conséquence, condamner celle-ci à porter perpétuellement un costume essentiellement éphémère.

Un écho de l'écrivain régionaliste (je n'ose écrire « folkloriste », Ernest Laut, de naissance, et de cœur, valenciennois, nous donne, peut-être, la clé de la farce assez naïve des géants d'osier se mariant avec banalité à l'instar des adultes de chair et d'os. Dans le « Progrès du Nord » du 27 Juillet 1901, sous la rubrique « Actualités », le titre « Les Géants » et le sous-titre « A propos d'une dotation » - « Les Géants du Nord et de la Belgique », le chroniqueur commente une donation de quinze millions (?) qui venait, paraît-il, d'être faite à la ville de Rouen, par un testateur aussi généreux qu'original, le comte de Saint-Ouen de Pierrecourt, à charge, il est vrai, de doter

de cent mille francs une géante qui, dans l'année, épouserait un géant. à seule fin de régénérer l'espèce humaine (?). On sait que, physiologiquement, cette idée est aussi vaine que celle d'attendre un résultat exceptionnel de l'accouplement d'un nain et d'une naine.

Ironisant aisément sur cet amusant fait-divers - mais il ne s'agissait peut-être que d'un canular, et je n'ai pas cherché à le contrôler - le journaliste suggérait qu'au cas où les géants de chair n'éprouveraient pas d'attrance réciproque pour une union légale puis féconde, le prix de cent mille francs puisse être attribué aux deux géants d'osier semblables mais de sexe différent dont les villes propriétaires accepteraient de les faire convoler pour la joie présumée des badauds, Ernest Laut faisait ensuite une énumération des partis qui pouvaient être mis en avant. Ils ne manquaient pas.

Il est possible, aussi sans doute que, bientôt, les héritiers du fantasque comte rouennais réussirent à faire annuler à leur profit le burlesque testament. En tout cas, on n'en avait plus entendu parler, lorsque dès 1909, s'organisa à Valenciennes la « Marche » des Géants du 3 Juillet 1910.

L'initiative de cette manifestation nouvelle et pour l'époque importante, encore qu'en rien comparable à celles qui ont eu lieu depuis dans d'autres villes, revenait à la vieille Société de bienfaisance dite « Les Incas de Valenciennes », fondée en 1826. le Président, déjà fort âgé (il devait mourir en 1911), en était M. Léon Clément, ancien chef de bureau de l'Etat civil à la Mairie de Valenciennes. Mais le véritable organisateur de la Marche fut le secrétaire général de la Société, Léon Dubled. Il fit pratiquement tout le travail d'organisation qui était considérable et fut, heureusement pour lui, récompensé par un succès réel. Détail qui permettra à mes confrères dans l'étude des géants processionnels de situer mon émergence historique, j'ai assisté tout jeune enfant à cette journée. J'en garde un souvenir ébloui, qui n'est pas près de s'effacer.

Obnubilé, il faut le dire, comme tout bon « Inca » de Valenciennes, par la mémoire des deux grandes marches triomphales de 1851 et 1866, Léon Dubled eut l'idée d'un cortège historique et « légendaire » de géants. Il avait implicitement admis que le temps n'était plus de ces marches et cavalcades, reconstitutions historiques d'une froide noblesse dont le 19<sup>ème</sup> siècle embourgeoisé s'est montré si friand. Arnold Van Gennep, plus lucide encore, dans son **Folklore de la Flandre et du Hainaut français (Paris. 1935)** se montre à cet égard d'une clairvoyante sévérité (Tome 1<sup>er</sup>, page 149). Sur ces marches, j'ai dit, à mon tour, assez mon sentiment, bien proche de celui de l'illustre folkloriste français, pour n'avoir point à y revenir ici. (Voir **Gayant et les géants du Nord de la France et de Belgique**. Douai. Société d'Agriculture, Sciences et Arts. 1955. Page 53).

Homme énergique, travailleur et infiniment

dévoué à sa ville natale, Léon Dubled méritait bien un réel succès, mais ne pouvait prétendre parvenir à une création. Sa documentation était assez minime et il n'était pas en mesure d'en faire une critique exhaustive. Traditions recueillies de bouche à oreille, articles de journaux ou programmes de fêtes se répétant et se recopiant à l'envie... Pour exploiter ce matériel disparate, une immense bonne volonté animait le secrétaire général des « Incas » en 1910.

Quand la notice de Jules Beck lui tomba sous les yeux, il en fit aussitôt son évangile. A partir de mars 1910, il écrivit - et récrivit - à deux et trois reprises aux maires et bourgmestres des villes citées comme ayant eu des géants ou en ayant encore, usant à la fois, dans son style, de bonhomie modeste et d'une autorité sereine qui lui auraient valu un grade certain dans une armée disciplinée.

Il obtint, est-il besoin de le dire, de ses nombreux correspondants, des réponses très diverses. Certaines étaient réticentes, et certaines effrayées. D'autres, sèchement et anonymement administratives comme celle d'une ville qui lui répondit en lui adressant le règlement imprimé des archives communales, ou en lui offrant d'acquérir, pour le prix alors astronomique de 17 francs, une monographie où deux pages sur 197 étaient consacrées au géant local.

L'humble, quoique excellent, chimiste professionnel qu'était Léon Dubled, finit par regimber et, revenant à la charge, communiqua aux villes sans entrailles un extrait des grandes lignes du budget de sa chère Société des « Incas de Valenciennes ». Tout compte fait, il obtint bon nombre d'adhésions et beaucoup de réponses cordiales, voire enthousiastes. A titre indicatif, parmi les ressources prévues, figurait la vente d'un insigne (en carton) « CHARITÉ » au prix de un franc or (ou argent) 1910, à porter en évidence à la boutonnière, par les personnes qui désireraient ne pas (ou ne plus) être importunées par les quêteurs de la Société des Incas. Ils étaient, de longue date, réputés pour leur zèle et leur louable obstination.

La Société des Incas n'était plus alors, au point de vue financier, ce qu'elle avait été au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Budget de bienfaisance de 300.000 francs (trois cent mille francs) pour la seule année 1866. Mais elle n'était pas aussi pauvre qu'elle l'est devenue depuis (avec une encaisse actuelle qui n'atteint pas le budget de bienfaisance de 1866 !). En 1910, elle disposait d'un fonds de roulement qui lui permettait d'engager des dépenses assez audacieuses. Un seul exemple, mais amusant et par le Collège des bourgmestre et échevins - et par le Collège, le secrétaire communal - de Malines, ayant, par lettre du 26 mars 1910, écrit « en présence de l'état de délabrement de la famille des géants malinois, nous ne pouvons, à notre grand regret, consentir à leur transport en votre ville », l'intrépide secrétaire général des Incas écrivit au crayon bleu, en travers de cette lettre « Les demander quand même, nous les

restaurerons ». Fort heureusement pour les finances de la Société des Incas, il recevait, en réponse à sa nouvelle lettre du 28 mars, une lettre du 29 avril (il avait fallu réunir à nouveau le Collège pour délibérer) lui faisant poliment, mais fermement, connaître le maintien de la position malinoise.

Des villes ne savaient plus ou ne savaient pas qu'elles avaient eu des géants ou qu'elles n'en avaient plus. Voici d'ailleurs les principales indications extraites du dossier constitué par Léon Dubled et qui se trouve dans les archives de la Société des Incas, déposées pendant la dernière guerre aux Archives communales de Valenciennes.

Alost, peu fière de ses géants, répondit que leur naissance était le fruit d'un divertissement carnavalesque. Il s'agissait de la famille « Polydor » allusive, nous le savons, du Termondois illustre devenu Lord-Maire de Londres.

Anvers ne prêtait point ses géants. Le Géant Druon Antigon, apprenait-on à Monsieur Léon Dubled (qui n'écrivit rien en marge de la lettre) **« est l'œuvre de Charles-Quint: Peter Coecke alias van Aelst et dote de 1534. Sur le piédestal de ce colossal œuvre d'art, se trouvait autrefois l'inscription ; Pet. von Aelst pict. imp. Carol. V fecit A° MDXXXIII. - La géante Minerve et l'œuvre du sculpteur Daniel Herreyns et a été construite en 1765 »** Suivait une bibliographie. Il est bon d'ajouter que le valenciennois avait écrit **« Pouvez-vous aussi me renseigner sur les géantes Pallas et Minerve »**

Arras n'était pas fière de ses géants, les deux fourbouillers d'Achicourt, Colas et Jacqueline, sans histoire ou demeurant. « la commission des Fêtes », ajoutait le Maire, **« en raison de la raillerie de la part du public, a décidé de les détruire et de les brûler. »** ! Décision énergique autant qu'impitoyable et qui, nous le savons, avait été mise à exécution. les deux géants ressuscitèrent d'ailleurs, après la guerre de 1914-1918.

Bailleul avait, depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, un géant, Gargantua Galafre, fondé en 1853-1855 par M. Colpaert, avec chanson. Il s'inspirait « d'un roman de Rabelais, paru à Lyon en 1532 » ! Plus grand que Lydéric et Phinaert (de Lille), il était sorti à Roubaix en 1903. Mais en 1910, il ne vint point à Valenciennes, et se contenta d'envoyer sa photo entouré de ses musiciens. C'était un géant porté sur un char.

Bergues n'avait pu trouver, ni aux Archives ni à la Bibliothèque de la ville, un écrit quelconque relatif aux Reuze et Reuzinnes. On s'explique ainsi l'hésitation scrupuleuse de Arnold Van Gennep, écrivant en 1935 dans son **Folklore de la Flandre et du Hainaut français, T. 11, p. 161 ; « Il y avait un géant nommé Reuze que plus tard on surnomma Lamartine; je n'ai pas d'autres détails. Mais il se peut que La Martine était le nom de la Reusinne au sujet de laquelle il existait une chanson**

**spéciale (Annales du Comité flamand de France. T. 11, p. 38 et p. 547, N,0 186) »**. Rétablissons l'amusante vérité d'après le « Réveil du Nord » du 25 septembre 1913 qui relate l'inauguration, à Bergues, d'un monument à Lamartine, avec exhibition du Géant Lamartine. Il ne s'agit pas d'une reusinne nommée Martine, mais d'un géant traîné (au sens propre) et bien éphémère en tant que géant, nommé « Lamartine » ou si l'on veut « Le Lamartine ». Il ressemblait tout bonnement au poète et tribun qui fut député de Bergues en 1848. On avait, de Paris, pris Lamartine pour une femme, ce qu'il n'était aucunement !

Bourbourg avait eu, en 1899, un géant nommé Reuze et prénommé Gédéon. Créé à l'instigation d'un bourbourgeois d'origine casseloise, Alphonse Beulque, Gédéon se promenait sur l'air du Reuze de Cassel. En 1901, il alla à Calais et en 1903, âgé de 4 ans, épousa devant l'Hôtel de ville (sinon devant le Maire) de Petit-Fort-Philippe, une pêcheuse, assortie de taille et prénommée Alphonsine, morte-née ou si l'on veut morte-mariée. On n'entendit plus, aussitôt femme de Gédéon Reuze, parler d'elle. Veuf, Gédéon ne sortit plus qu'à Bourbourg, ou Carnaval de 1907. En 1910, il fit encore l'effort de se montrer à un balcon de l'Hôtel de ville, pour regarder passer un cortège du Travail. A Valenciennes, on ne reçut que sa photographie. Il est précédé d'Alphonse Beulque, tout simplement superbe, à cheval. La photographie n'est pas assez nette pour savoir s'il s'agit d'un vrai ou d'un faux cheval (cheval-jupon).

Bruges avait un règlement d'archives imprimé ... et le dossier en resta là. Un vieux casselois, M. Léon Cloët, répondit par une description lyrique de la sortie du Reuze casselois, strictement réservée à sa bonne ville de Cassel.

Furnes ne pouvait que dire, par la plume du secrétaire communal, M. Henri Top, que le géant n'avait joué dans la vie de la Cité qu'un rôle assez effacé. Géant processionnel né en 1598 et dont on n'avait plus entendu parler après 1650. Le Knaptand (connu à Termonde) et dont M. Léon Dubled s'inquiétait, était, en tout cas, ignoré à Furnes.

Gand déclara ne point posséder de géants, mais indiqua que les plus importants de la région étaient ceux de Termonde et de Wetteren.

Grammont nommait ses géants « De Reuze, De Reuzin et Het Kindeken Baba ». Des cartes postales étaient jointes ainsi que l'air local, paroles et musique. On ne leur connaissait ni légende, ni histoire. Ils étaient sortis en 1908, mais seulement sur place.

Hasselt rappela que le Langeman Don Christophe appartenait à la Société royale de Musique et de Rhétorique et communiqua la brochure de C. Bamps et d'Em. Geraerts, extraite de « l'Ancien pays de Looz », journal publié à Hasselt.

La brochure de Lierre, en langue néerlandaise, confiée par M. Dubled à un traducteur, a malheureusement disparu du dossier des Incas.

Louvain, avec raison, renvoyait à la dissertation du feu archiviste Ed. Van Even, sur l'Ommegang de Louvain, dont un long extrait était néanmoins fourni. De tout ce faste écoulé, il ne restait plus, en 1910, que la tête de Megera, épouse d'Hercule, conservée au Musée historique de Louvain.

Malines, déjà citée, avait des géants délabrés.

Maubeuge rechercha, en vain, dans ses archives, des renseignements sur son ancien géant. Renseignements qu'on aurait peut-être dû tout simplement rechercher aux Archives départementales du Nord.

Namur venait, en 1905, de reconstituer ses **Ordjouwans** intitulés M. et Mme Goliath. L'intéressante photographie jointe ne montre que leurs trois charmants enfants, un grand garçon et deux filles ; fort bons tous les trois à marier ; mais avec qui ?

Nieuport communiqua avec bon sens une notice figurant dans le beau Guide de « **Nieuport ancien** », par Camille Wybo, écrit des plus sincère, sympathique et consciencieux. Mais le géant Goliath, qui avait été à Bruxelles en 1890, ne se rendit pas à Valenciennes en 1910.

C'est le bourgmestre de Nivelles qui signala à Léon Dubled l'article de « L'Illustration » concernant le cortège de 1890 à Bruxelles, où l'Argayon de Nivelles et sa femme s'étaient rendus. On avait pu dénicher chez un libraire une carte postale ainsi intitulée : « **Nivelles (Légende). Les Géants. Les trois canons. Le cheval Godet** ». Entre l'Argayon et son épouse, leur fils, charmant petit garçon, la tête protégée par un bourrelet. Le cheval Godet semble avoir pour tête une tête de cheval naturalisée. Comme les chinchins de Mons, c'est un cheval-jupon, sans pieds, porté par un homme debout.

Voisine de Valenciennes et d'Avesnes administrativement, Le Quesnoy, avait, depuis le début du 19<sup>ème</sup> siècle, un géant assez petit « Le Pierrot Bimberlot » avec chanson et affiche en couleurs, imprimée à Epinal. Et une monographie inventée de toutes pièces. Les archives locales étant muettes, et pour cause, sur l'existence d'un géant, les habitants du Quesnoy désirant cependant en avoir un, on avait inventé sa légende en pastichant des textes anciens. L'air du Pierrot Bimberlot est accompagné de paroles de Gontran Membré, la musique est de Henri Rousse.

A Rupelmonde, on savait seulement, d'après la brochure de MM. de Potter et Broeckaert, que des géants avaient habité la maison dite Reuzenhuis.

Catégorique, le bourgmestre de Saint-Nicolas écrivait : « **J'ai l'honneur de vous informer qu'il n'existe pas de géants en notre ville** ». Mais il ajoutait : « **Il y a quelques années, il y en a eu deux qui étaient construits par quelques membres d'une Société de cette ville. Il n'en existe aucune tradition ni légende de ces géants dont on a perdu la trace** ». Les deux géants sont sans doute ceux qui, d'après M. Meurant, ont vécu de 1878 à 1888.

La réponse de Termonde était des plus

cordiales. Evidemment, on refusait le prêt du Cheval Bayard. Mais ce refus s'accompagnait d'un exemplaire de la brochure tirée à 25 exemplaires de P. G. de Maesschalck. Le premier commis communal, Gabriel van Wessemael ajoutait à deux lettres du Collège des bourgmestre et échevins une lettre personnelle, pour dire tout son compréhensif intérêt et donnait, transcrit de sa main, l'air original du Cheval Bayard, celui de l'indien géant, chanté par la Ghilde des Archers de Saint Sébastien et celui du géant Mars, chanté par la Ghilde des Arquebusiers de Saint Georges.

Signalé par Gand, Wetteren communiquait des cartes postales coloriées d'un superbe ménage de Reuzes. La biographie devait s'en trouver dans une brochure en néerlandais, dont le dossier des Incas ne comporte même pas la traduction. Mais peut-être n'a-t-elle jamais été faite ?

Enfin, à Zotteghem, les géants vivant en 1910 étaient peu considérés, d'après le secrétaire communal qui en abandonne la garde aux cabaretiers de la Rue basse, « d'où ils ne sont jamais sortis ».

Tel que, ce dossier garde sa valeur, en raison, en partie, de son caractère maintenant rétrospectif, et les Archives de la Société des Incas auront servi, pour une fois, à autre chose qu'à la glorification morose de fastes périmés.

Les valenciennes n'avaient sans doute pas escompté l'acceptation de tous les géants consultés. Les réponses affirmatives furent néanmoins assez nombreuses pour permettre la mise sur pied d'un beau cortège ainsi constitué d'après le programme officiel auquel je me reporte, incertain, après 46 ans, de ma mémoire audiovisuelle.

Char des Incas, avec le Roi des Incas, pour qui une musique joue les « Enfants de Valenciennes », paroles du poète-ouvrier Samuel Viron, du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, sur l'air, un peu plus ancien peut-être, de « Charlotte la républicaine »

La ville de Lille, représentée par Jeanne Maillotte, précédée du tambour-major des Hurlus, suivie de Lydéric et Phinaert. Sur l'air, évidemment, du « P'tit Quinquin ».

Suivait, venu d'Hazebrouck, un groupe présentant le comte de Flêtre, bafoué et adossé à un cavalier. De taille humaine, simple figurant, il n'était, en somme dans le cortège des géants, qu'un géant ... nain ... Le char distributeur de noix n'était pas venu. Cette dernière coutume, remontant peut-être à 1602, avait été rénovée en 1868.

La musique des « Amis réunis » d'Haveluy, accompagnait de marches, dont celle de Martin et Martine, le char des géants de Cambrai.

Ensuite venaient, portés sur des chars, les géants calaisiens Isabelle de Portugal et Jean de Calais, son galant époux, l'un et l'autre de création récente : 1902.

Jean la Houille d'Anzin, encore plus jeune, n'avait que deux ans, mais il savait déjà danser sur l'air du Reuze, joué par les musiciens du village de Préseau, aussi peu flamands que possible.

Jean la Houille était suivi des géants Goliath et Tyrant, géants d'Ath, qui marchaient silencieusement sans musique officielle, ainsi que le Reuze de Dunkerque conduisant son char romain.

Bruxelles avait délégué Janneken que chaperonnaient Grand-papa et Grand'maman. Une exposition en cours à Bruxelles avait retenu les autres géants bruxellois dans la capitale.

Sonnerie de 12 trompettes de la Société de gymnastique « L'Ouvrière de Valenciennes ».

L'intensité émotionnelle croissait, comme il se doit à Valenciennes, où l'on prête toujours une attention éveillée à ce qui vient de l'Athènes (rivale de Valenciennes) du Nord. Marie Cagenon et son digne époux M. Gayant étaient venus de Douai, avec beaucoup d'urbanité, rehausser de leur présence le défilé valenciennois. Et ils avaient amené le plus jeune de leurs rejetons, « Binbin, l'tiot tourni ». Pour eux, la fanfare du faubourg de Lille (à Valenciennes), jouait inlassablement, la Marche de Gayant et celle de Binbin.

Sur ce dernier air, qui depuis 1894 était le sien, dansait aussi, bon enfant, Binbin de Valenciennes, avec 12 compagnons et encore 12 trompettes de la Société « L'Ouvrière » qui, on le voit (et on l'entendit n'en était pas pauvre.

Quant aux vrais et vieux mélomanes, alors si nombreux dans toutes les classes de la société valenciennoise, ils réservaient leur jugement pour le Grand Concert de Gala que devaient donner en fin de soirée, à 8 heures 30 de relevée, les 125 exécutants de l'Harmonie municipale de Douai, en présence de M. Bertin, Maire de Douai et sous la baguette du maestro Cuelenaere. Quoique les places fussent de 1 à 3 francs (1910), on joua à bureaux fermés devant une foule paroxystique. Les Douaisiens furent ovationnés. On attendait cet événement depuis une dizaine d'années et l'on en parlait avec passion, pour, contre, dans les deux villes depuis des semaines. Un train spécial repartit à 11 heures 30 du soir, bondé, pour Douai.

La marche des géants du 3 juillet 1910, à Valenciennes, avait été fermée par un char aumônier, gardé par 10 intrépides mousquetaires. Des médailles et des diplômes d'honneur étaient promis aux quêteurs qui auraient rapporté le plus à la Caisse de Secours pour les malheureux. La distribution de récompenses honorifiques fut abondante et généreuse. Le public, enthousiasmé, s'était montré sensible et charitable.